Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses

Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum

Band: 3 (1876-1879)

Heft: 12-4

Artikel: Lettre à M. le Professeur Forel

Autor: Desor, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-155207

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ANZEIGER

FÜR

SCHWEIZERISCHE ALTERTHUMSKUNDE.

INDICATEUR D'ANTIQUITÉS SUISSES.

N° 4. ZÜRICH. **Oktober 1879.**

Abonnementspreis: Jährlich **2** Fr. **50** Cts. — Man abonnirt bei den Postbureaux und allen Buchhandlungen, sowie auch direkt bei der Verlagsbuchhandlung von **J. Herzog** in **Zürich.**

Inhalt: 376. Lettre à M. le Professeur Forel, von E. Desor. S. 943. — 377. Thongefäss aus dem Pfahlbau Mörigen (Taf. XXVII, Fig. 3 und 4), von V. Gross. S. 945. — 378. Cimetière burgonde à Bassecourt, par A. Quiquerez. S. 946. — 379. Das älteste Stadtsiegel von Basel (Taf. XXVII, Fig. 1 und 2), von Dr. R. Wackernagel. S. 949. — 380. Zwei Grabmäler aus dem Fraumünster in Zürich (Taf. XXVIII, von Prof. R. Rahn. S. 951. — 381. Petite cloche de La Tour-de-Peilz, par le Prof. H. O. Wirz. S. 953. — 382. Die Saluxer Tafel, von Chr. Kind. S. 955. — 383. Façadenmalerei in der Schweiz (Fortsetzung), von Prof. Sal. Vögelin jr. S. 955. — Miscellen. S. 957. — Kleinere Nachrichten. S. 959. — Neueste antiquarische und kunstgeschichtliche Literatur, die Schweiz betreffend. S. 962.

376.

Lettre à M. le Professeur Forel.

Très-honoré Collègue,

Si je n'ai pas répondu plutôt à votre intéressante brochure sur l'origine des ténevières ou buttes sous lacustres de l'âge de la pierre, c'est que j'en ai été empêché par une indisposition prolongée qui m'a atteint dès mon retour du Midi.

Appréciant toute la portée de vos objections à l'explication que j'avais essayé de donner de ces tertres submergés, il m'importait, avant d'entrer en discussion, d'aller revoir les endroits du littoral de notre lac qui m'avaient fourni les arguments que j'ai invoqués. Or ce n'est que tout récemment que j'ai pu me rendre sur les lieux et visiter de nouveau les stations de Hauterive et Champreveyres. Avant l'abaissement du lac, la ténevière de cette dernière localité se distinguait entre toutes, par le fait que, lorsque les eaux étaient très-basses, le sommet de la butte apparaissait comme une petite île couronnée de pieux et séparée de la rive par un petit détroit recouvert d'environ un mètre d'eau. Essayant d'expliquer cette disposition particulière, j'en avais conclu que j'avois à faire à une butte artificielle faite de cailloux ramassés sur le rivage et consolidée au moyen de tronçons d'arbres placés verticalement sur le fond rocheux. Cette explication me paraissait justifiée par le fait que, sur toute la rive qui s'étend de Neuchâtel à St-Blaise, les couches de calcaire urgonien [1]) sont à une très-faible profondeur, en sorte qu'il serait difficile d'y planter des pieux d'une longueur tant soit peu considérable. J'avais en vain essayé, lors de mes premières recherches, de retirer quelques pieux de la ténevière pour m'assurer de leur dimension et de leur façonnement, mais ils étaient tellement encastrés dans le pavé de cailloux que je n'y réussis pas. Je fus ainsi amené à admettre que les pieux n'avaient pas été enfoncés dans le cailloutis,

[1]) ? Red.

mais simplement dressés sur le fond rocheux et consolidés au moyen de pierres entassées alentour.

Depuis lors est survenu l'abaissement des lacs qui a eu pour conséquence de mettre à sec une large zone de la rive, spécialement entre Neuchâtel et St-Blaise. Non seulement la ténevière de Champreveyres ne forme plus une île séparée du rivage, mais tout l'espace entre elle et le rivage est à sec, en sorte qu'il est facile aujourd'hui, en parcourant cette plage désolée, de se faire une idée exacte de l'étendue de la station qui existait autrefois dans ces lieux et qui est beaucoup plus étendue qu'on ne l'avait cru au premier abord. Les pieux, loin d'être limités à la butte proprement dite, se retrouvent sur tout son pourtour et même dans la dépression qui la sépare de la rive. Ils y sont à la vérité moins serrés qu'au sommet, mais cependant encore assez nombreux. Il existe en outre, entre le sommet et le rivage, une double rangée de pieux qui n'avait pas été aperçue précédemment et qui constituait sans doute la passerelle pour gagner l'établissement principal.

On a vu plus haut que c'est le peu de profondeur des bancs rocheux qui m'avait conduit à admettre que les pieux n'avaient pas été enfoncés à la façon des pilotis, mais simplement placés débout. Dans cette dernière hypothèse, il était inutile qu'ils fussent appointis; il suffisait qu'ils fussent simplement tronqués. Mais ce fait n'a pu être vérifié que tout récemment.

Aujourd'hui que la ténevière est à sec et que les pieux ne sont plus aussi rebelles à l'extraction que lorsqu'ils étaient sous l'eau, je viens d'en retirer un certain nombre sans trop de difficulté. A ma grande surprise, j'ai dû constater qu'ils sont *tous appointis*, tout en étant très-courts, les plus longs ne mésurant pas au dela d'un mètre. Voilà donc un fait qui vient à l'appui de votre opinion d'après laquelle il ne s'agit pas d'une butte artificielle, mais d'un simple pilotis dans un amas de matériaux meubles. De pareils fondements ne devaient pas être très-solides. Mais il paraît que l'on suppléait à la faiblesse des pilots par le nombre des pieux, qui est ici plus considérable que dans beaucoup d'autres stations. Il fallait aussi que les constructeurs préhistoriques eussent une connaissance exacte de la nature du fond, puisque les pieux n'ont pas la pointe émoussée comme ce serait le cas, s'ils avaient rencontré la surface du rocher. Ils sont au contraire tous taillés en pointe et les coups de hache s'y voient aussi nettement que s'ils étaient faits d'hier. C'est au point que je me suis demandé s'ils avaient bien été façonnés avec des haches en pierre. Pour dissiper les doutes qui avaient surgi dans mon esprit à cet égard, je viens de faire tailler avec une hache en pierre (enmanchée directement dans la hampe) une branche de sapin et une autre en chêne. J'ai pu m'assurer ainsi qu'on obtient avec une hache d'un bon tranchant exactement le même résultat. Les tailles modernes ne diffèrent pas d'une manière sensible des anciennes.

Maintenant qu'il est démontré que les ténevières ne sont pas des tertres artificiels, mais qu'elles rentrent dans la catégorie des simples pilotages, il reste à rechercher quelle peut être l'origine de ces buttes sous-lacustres. Constatons ici en premier lieu que cette forme accidentée du fond du lac est surtout frappante là ou la rive est caillouteuse, tandis qu'on n'observe rien de semblable là ou le fond est vaseux, comme à Auvernier, Concise, etc. Au premier abord rien ne paraît plus simple que d'envisager ces amas de cailloux comme le détritus des rochers du rivage, qui aurait été travaillé et façonné par les vagues, de manière à occasionner tantôt des reliefs, tantôt de petites

dépressions. Cette explication, quelque naturelle qu'elle semble au premier abord, n'est cependant pas admissible. En effet, s'il en était ainsi, il faudrait que les cailloux fussent de même nature que les rochers du rivage. Or il n'en est rien. Les cailloux de la grève de même que ceux de la ténevière ne proviennent pas des rochers du rivage; ils sont fréquemment d'une roche fort différente; ainsi on y rencontre des blocs de granit et d'autres roches cristallines, bon nombre de cailloux de quartzite et parmi les galets calcaires eux mêmes, il s'en trouve un grand nombre dont le gisement est ailleurs, dans la montagne ou le long des rivières qui se jettent dans le lac. C'est ce dont je viens encore de m'assurer en compagnie de M. Ch. Martins. Il reste à rechercher quelle peut être l'origine de ces immenses amas de cailloux, à présent, qu'ils sont à nu et qu'on peut en étudier la disposition non-seulement à la surface, mais aussi dans l'intérieur. Or je viens de m'assurer qu'ils sont de composition identique aux amas de cailloux qui étaient déjà plus ou moins exondés avant l'abaissement du lac, comme p. e. au Heidenweg près de Préfargier. Or comme l'origine glaciaire de ces derniers ne saurait être douteuse, j'en infère que nous avons à faire dans ces deux localités à des restes d'anciennes moraines qui ont dû s'accumuler de préférence sur la rive gauche du lac, contre la barrière qu'opposaient au glacier les collines du Jura. De cette manière il n'est pas nécessaire de s'ingénier pour expliquer l'inégalité de leur surface par l'action des vagues. Cette inégalité peut fort bien se rattacher à la forme primitive de l'ancienne moraine. Les vagues, à notre sens, n'auraient joué d'autre rôle que d'enlever la boue superficielle de manière à donner aux parties saillantes spécialement aux ténevières l'apparence d'un pavé, tandis qu'elles accumulaient le sable sur d'autres points. Les gros matériaux n'ont guère été déplacés. Preuve en soit le fait que les blocs de granit ont pour la plupart conservé leurs angles saillants.

J'arrive ainsi à la conclusion que les ténevières de la rive gauche du lac de Neuchâtel, entre cette ville et St-Blaise, ne sont pas des buttes artificielles, comme je l'avais cru dans l'origine, mais que ce sont des résidus anciennes moraines.

Votre dévoué

Neuchâtel, le 18 Juin 1879. E. Desor.

377.

Thongefäss aus dem Pfahlbau Mörigen.

(Taf. XXVIII, Fig. 3 und 4.)

Im VII. Pfahlbau-Bericht findet sich auf Taf. XIX, Fig. 9 ein kleines bauchiges Thongefäss abgebildet, das zwei hohle cylindrische Ansätze zeigt, welche muthmasslich mit je einem ähnlichen Thongefäss in Zusammenhang waren. — Kürzlich hat nun Herr *V. Gross* aus Auvernier ein ähnliches, jedoch vollständiges Gefäss erhalten, das wir auf Taf. XXVII, Fig. 3 in natürlicher Grösse darstellen; Fig. 4 zeigt die symmetrische Verbindung der drei gleichartigen Schalen durch drei Röhren, welch' letztere durch einen kreisförmigen Zwischenraum unter sich getrennt sind, so dass die Flüssigkeit, welche in die eine Schale gegossen wird, sich sogleich den beiden andern mittheilt und gleichmässig steigt und fällt.